

Vaucanson, l'école du supérieur entièrement réservée aux bacs pros !



Apprentissage

Durée : de 1 à 3 ans

Lieux : Angoulême

Portes ouvertes !

Venez nous rencontrer lors de la journée Portes Ouvertes le **samedi 3 mars 2018** (de 10h à 17h) au Cnam d'Angoulême (138 rue de Bordeaux).

Après Paris, la Bretagne, la Guadeloupe...
l'École Vaucanson :

- > a ouvert à la rentrée 2016
- > à **Angoulême** (bâtiment du Nil) dans des locaux dédiés au sein du **Cnam-Enjmin** (École nationale du jeu et des médias interactifs numériques)

2 licences générales

- > Licences en 3 ans (L1, L2, L3) :
 - **licence méthodes et sciences industrielles** pour les titulaires de bacs pros industriels
 - **licence management** pour les titulaires de bacs pros tertiaires
- > Possibilité d'intégrer en 2^e ou 3^e année (sur dossier)

Une pédagogie par le projet qui a fait ses preuves *

- **80%** ont validé leur licence en 3 ans
- **47%** des diplômé·e·s ont trouvé un emploi dans les 6 mois
- **38%** des diplômé·e·s ont poursuivi en école d'ingénieur·e et ou master

Un diplôme reconnu !

- Une licence (bac+3) délivrée par le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
- Un contrat d'apprentissage porté par le Centre de Formation d'Apprentis de l'enseignement supérieur régional (Cnam, Isae-Ensm, Université de la Rochelle, Université de Poitiers)

Une pédagogie spécifique

- En permanence, des **projets grandeur nature** en entreprise et à l'école pour aborder autrement les contenus de formation et apprendre à travailler en équipe.
- Une **ouverture culturelle** commune aux 2 licences: revue de presse, création de supports ("Histoires d'immigration par la bande dessinée", réalisation de vidéos, visites, spectacles...)
- Une **mise en application au sein de l'entreprise** dans le cadre de l'alternance
- Une **équipe pédagogique pluridisciplinaire**: professionnel·le·s en activité, enseignant·e·s et universitaires
- Un **suivi individuel** sur l'ensemble du cycle pour consolider les savoirs de base (mathématiques, français, raisonnement logique, anglais...)

Un cursus en apprentissage

- Une **expérience en entreprise** à valoriser sur votre CV
- Se former tout en étant **rémunéré·e**
- Une **alternance** de 3 semaines dans la structure d'accueil / 3 semaines en centre de formation
- **Pas de frais de scolarité à votre charge et des aides** (sous conditions) de la Région Nouvelle-Aquitaine (transports, hébergement, restauration)

Licence sciences pour l'ingénieur·e en méthodes et sciences industrielles

(LG03413A)

À qui s'adresse cette licence ?

La licence SPI en MSI s'adresse préférentiellement aux titulaires de bacs professionnels industriels et techniques :

- ELEC
- électrotechnique
- maintenance
- EDPI
- PSPA
- technicien·ne d'usinage
- industrie des procédés...

Nous étudions aussi la candidature d'autres bacs professionnels (bacs professionnels agricoles, du bâtiment...) si le·la candidat·e porte un projet professionnel cohérent et qui semble le motiver réellement.

Types de mission des apprenti·e·s

- Maintenance des équipements industriels
- Appui à l'entité de production électrotechnique
- Bureau d'étude, service ingénierie...



Finalités de la licence

La licence SPI en MSI vise une double finalité :

1. La poursuite d'études

La licence SPI en MSI est une licence générale reconnue par l'État, elle permet donc à ses titulaires la poursuite d'étude en **master** ou en **école d'ingénieur·e** (intégration en 1^{re} année d'école d'ingénieur·e).

De plus, la formation étant généraliste, la gamme de choix de masters disponibles est très étendue (chargé·e d'affaires, affaires industrielles, génie des systèmes industriels, ingénieur·e bureau d'études, management de projets, entrepreneuriat...).

2. L'intégration dans le monde du travail

La licence SPI en MSI, grâce à ses 3 années d'alternance mais aussi grâce au programme adapté de ses enseignements, permet d'intégrer facilement le marché du travail.

Elle prépare aux activités suivantes :

- support technique client
- conduite et gestion de projets
- gestion de production
- gestion d'affaires
- contrôle qualité
- intervention technique en études, recherche et développement

Quelques compétences attestées

- Mettre en place des procédures de travail
- Mettre en oeuvre des méthodes d'analyse des risques
- Exploiter nomenclatures, références et normes techniques
- Établir un devis
- Participer aux choix technologiques et aux relations avec le service achat pour atteindre l'objectif du prix de revient unitaire
- Utiliser un système de développement pour réaliser une solution programmée
- Établir des diagnostics de fonctionnement d'une installation
- Veiller au respect des règles de sécurité...

À qui s'adresse cette licence ?

La licence management s'adresse préférentiellement aux titulaires de bacs professionnels tertiaires :

- ARCU
- compatibilité
- services
- commerce
- VPN
- métiers de l'art et du design...

Nous accueillons aussi des titulaires de bacs professionnels industriels et techniques si le candidat est motivé par un projet professionnel en cohérence avec les finalités de cette licence (ex: devenir technico-commercial·e, travailler dans les ressources humaines...).

Types de mission des apprenti·e·s

- Service commercial / achats
- Service commercial / relations clientèle
- Service comptabilité / administration du personnel...



Finalités de la licence

La licence management vise une double finalité :

1. La poursuite d'études

La licence management est une licence générale reconnue par l'État, elle permet donc à ses titulaires la poursuite d'étude en **master**.

De plus, la formation étant généraliste, la gamme de choix de masters disponibles est très étendue (communication, commerce, finances, ressources humaines, entrepreneuriat, management de projets...).

Les diplômé·e·s de la licence management trouvent très facilement un master après leurs 3 années à Vaucanson.

2. L'intégration dans le monde du travail

La licence management, grâce à ses 3 années d'alternance mais aussi grâce au programme adapté de ses enseignements permet d'intégrer facilement le marché du travail.

Elle prépare aux activités suivantes :

- relation clientèle front-office et back-office
- conduite et gestion de projets
- commercial et développement des ventes
- ressources humaines et formation
- gestion administrative et financière

Quelques compétences attestées

- L'appui au management
- La conduite et gestion de projet
- La gestion administrative et financière d'une entité
- La négociation commerciale et l'animation de la force de vente...

L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

L'apprentissage fait partie de la formation professionnelle. Ce système de formation offre un moyen pour l'apprenti·e de découvrir un métier lors de ces périodes en entreprise, et d'acquérir une qualification grâce à l'école. C'est aussi :

- **Un contrat bipartite**

Pour valider votre intégration dans une formation en apprentissage, vous aurez à signer un contrat qui sera signé par deux parties : l'entreprise et vous-même. Le centre de formation en apprentissage (CFA) est l'entité administrativement responsable de votre formation et qui sera chargée d'envoyer votre contrat à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

- **Un moyen pour l'apprenti·e de financer ses études**

Quand vous êtes apprenti·e, en général, les coûts de formation sont pris en charge par l'entreprise via la taxe d'apprentissage et par la région grâce aux subventions régionales. De plus, vous êtes rémunéré·e par l'entreprise, que vous soyez à l'école ou dans votre structure d'accueil.

- **Un statut de salarié·e**

En tant qu'apprenti·e, vous êtes salarié·e d'une structure d'accueil (privée ou publique). Cela signifie que vous êtes soumis·e aux mêmes conditions de travail que vos collègues. Vous avez notamment (pour les structures privées) le droit à 5 semaines de congés payés par an et vous êtes attendu·e sur la base de 35h semaine que ce soit en centre ou en structure d'accueil.

Un·e maître·sse d'apprentissage vous suivra tout au long de votre contrat. Et un·e tuteur·rice du centre de formation fera le lien entre vous et la structure d'accueil.

En tant qu'apprenti·e, vous aurez des missions professionnelles à conduire, ainsi que des projets à mener sur les 3 années.



Procédure de recrutement

- **Inscrivez-vous sur APB**

Inscription et saisie des vœux entre le 20 janvier et le 20 mars (18h) 2018.

Cette étape est nécessaire même si vous avez passé votre bac pro il y a plusieurs mois ou années.

- **Envoyez-nous votre candidature**

Pour ceux qui n'auraient pas accès à APB, téléchargez le dossier de candidature sur notre site et renvoyez-le par mail.

- **Sélection sur dossier**

Pour notre sélection, votre relevé de notes est pris en compte mais pas uniquement.

Nous portons de préférence notre attention sur votre projet professionnel, votre intérêt pour l'alternance et pour notre école.

- **Entretien de motivation avec un jury mixte**

Si l'entretien est concluant, vous êtes déclaré·e admissible.

L'admission définitive est obtenue par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une structure d'accueil.

- **Ateliers de préparation aux entretiens**

Vous serez ensuite convié·e à des ateliers de préparation aux entretiens.

- **Mise en relation avec la structure d'accueil**

Nous vous proposerons des offres.

La structure d'accueil peut également être trouvée par vos soins.



Pour en savoir + et candidater

www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Marie-Agnès BLANCHETON

05 45 91 70 11

marie-agnes.blancheton@lecnam.net